

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE ADO (dès 17 ans)/ADULTE

HOLISSIME

Ecrire lisiblement svp (coordonnées de l'élève).

Date d'inscription : / /

MADAME

MADEMOISELLE

MONSIEUR

NOM : PRENOM :

Adresse

Code Postal : Ville :

EMAIL (**impératif pour toute communication**) :

TEL PORTABLE : TEL FIXE :

Né(e) le / /

Cochez dans le tableau, votre choix de la ou des discipline(s) (cf planning) :

YOGA DOUX & MÉDITATION	<input type="checkbox"/> JEUDI 19H	YOGA DU MATIN	<input type="checkbox"/> JEUDI 9H
CARDIO BARRE	<input type="checkbox"/> MARDI 19H30	DANSE HARMONY	<input type="checkbox"/> MARDI 20H30
YOGA HARMONY Niveau 1	<input type="checkbox"/> MARDI 18H30	YOGA HARMONY Niveau 2	<input type="checkbox"/> JEUDI 20H
ATELIER BIEN-ÊTRE	<input type="checkbox"/> MERCREDI 20H-22H	VINIYOGA	<input type="checkbox"/> LUNDI 9H <input type="checkbox"/> JEUDI 19H

Cochez et entourez votre choix de paiement et forfait correspondant (cf tableau tarifs & forfaits) :

Choix paiement	Choix forfait	1 COURS	2 COURS	3 COURS	ATELIER BIEN-ÊTRE	Illimité
	PAIEMENT A L'ANNEE (adhésion comprise)	230€	340€	430 €	340 €	480 €
	PAIEMENT EN 2 FOIS	115X2	170X2	215X2	170X2	240X2
	TARIF TOURELLOIS (justificatif de domicile)	-20€				
	TOTAL					

Mode de Paiement :

CHEQUE (à l'ordre de HOLISSIME)

ESPECES

Le règlement de la cotisation en 1 ou 2 versement(s) est accepté. Dans tous les cas, les versements par chèques ou espèces sont à remettre obligatoirement au moment de l'inscription.

Encaissement [in septembre:

chèque n° montant €

Encaissement [in novembre:

chèque n° montant €

Souhaitez-vous une attestation CE :

OUI

NON

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Veillez-vous référer au Questionnaire de santé « QS – SPORT » en annexe (page 4).

J'atteste avoir répondu NON à l'ensemble des questions.

Si vous avez répondu OUI à au moins une des questions, veuillez fournir un certificat médical datant de moins de 3 mois. Indispensable lors de l'inscription et est valable 3 ans.

L'association HOLISSIME décline toute responsabilité en cas de blessures, accident ou dommages causés pendant la pratique lors des cours.

En cas d'accident, personne à prévenir : _____

Téléphone : _____

Pour une pratique sûre et adaptée, merci de bien vouloir indiquer vos éventuels problèmes de santé ou toute information jugée utile (opérations, accidents, grossesse...).

Confidentialité garantie ! _____

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Je m'engage à consulter un médecin avant de commencer la pratique de mon activité physique choisie et à respecter les limites de mes capacités physiques. Je déclare être en bonne santé et n'avoir aucune raison médicale ou blessure incompatible avec la pratique d'une activité physique. A ces fins, je m'engage à fournir un certificat médical récent (moins de 3 mois) lors de mon inscription. J'assume pleinement la responsabilité de tous risques, blessures ou dommages qui pourraient survenir ou s'aggraver suite à ma participation aux cours choisis : par conséquent, et en signant ce contrat, je dégage de toutes responsabilités l'association HOLISSIME et ses professeurs et je renonce à toute réclamation que je pourrais faire contre eux. L'association HOLISSIME décline toute responsabilité en cas d'accident. J'atteste avoir pris connaissance et approuvé le règlement intérieur disponible sur www.holissime.com par ma signature ci-dessous :

Fait à _____, le _____

Signature:

DROIT A L'IMAGE

AUTORISATION DE LA PERSONNE MAJEURE, PHOTOGRAPHIEE ET FILMEE SUR LA LIBRE UTILISATION DE SON IMAGE.

Je soussigné(e) :

Demeurant :

Autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle j'apparais ; et ceci, sur différents supports (écrit, électronique, audiovisuel) et sans limitation de durée.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en est faite dans le cadre de l'utilisation du site web ainsi que pour la publicité de l'association HOLISSIME. (Journaux, Flyers, publications divers.).

Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à ma vie privée et, plus généralement, ne sont pas de nature à me nuire ou à me causer un quelconque préjudice.

Fait à : Le :

Signature :

AUTORISATION PARENTALE - 18 ANS

Je soussigné(e) :
Père, mère, tuteur légal de l'élève :
Demeurant à :

Déclare :

- Autoriser mon enfant à pratiquer les activités de danse choisies
- Avoir pris connaissance du Règlement Intérieur.

- Etre informé :

- Que leur prise en charge par l'association HOLISSIME s'effectue uniquement dans la salle de danse et non à l'extérieur des locaux.
- Que cette prise en charge est limitée strictement à la durée de l'activité.
- Qu'un enfant ou un adolescent ne peut pas participer à une activité quelle qu'elle soit, sans que les formalités d'inscription aient été faites auprès du responsable de l'Administration.
-

autoriser mon enfant (1)

ne pas autoriser pas mon enfant (2)

à sortir librement à la fin des cours animés par les professeurs ou les responsables d'activités de HOLISSIME.

(1) Dans ce cas, je décharge HOLISSIME de toute responsabilité.

(2) Dans ce cas, l'enfant attendra dans la salle, et le responsable légal devra se présenter au professeur ou au responsable d'activité pour récupérer son enfant.

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom et prénom :

Téléphone Fixe :

Numéro de portable :

Date : / /

Signature des parents ou du tuteur légal, précédée de la mention « lu et approuvé » :

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

REGLEMENT INTERIEUR HOLISSIME

ARTICLE 1: Fonctionnement :

Le présent règlement intérieur prévu à l'article 14 des statuts, complète et précise le fonctionnement de l'association. Le bureau a pour but de gérer les comptes et de prendre toutes les décisions relatives à l'association. Il se compose d'un président, d'une trésorière et d'une secrétaire. L'association a pour objet de contribuer au développement des activités artistiques et sportives dans les domaines de la danse et du Vitness.

ARTICLE 2: Conditions d'inscription :

Inscription :

Toute inscription engage au paiement d'une adhésion, d'une cotisation annuelle de 20 euros, d'un certiVicat médical de moins de 3 mois autorisant la pratique de la danse, du yoga et de toutes activités gymniques et sportives, d'un règlement par chèque ou virement, d'une autorisation parentale pour les mineurs ainsi qu'une autorisation de sortie.

Seuls les dossiers complets garantissent l'inscription au(x) cours sélectionné(s).

Il n'existe pas de système de ré-inscription automatique ni de tacite reconduction.

Il n'existe pas d'inscription sans règlement ou règlement incomplet.

Toute adhésion implique la connaissance du règlement intérieur et son acceptation.

Toute inscription est déVinitive et AUCUN remboursement ne sera admis.

Paiement :

Le règlement de la cotisation en 1 ou 2 versement(s) est accepté. Dans tous les cas, les versements par chèques sont à remettre obligatoirement au moment de l'inscription.

Cours d'essai :

Lors de la reprise de septembre, les cours d'essai sont gratuits pour les personnes n'ayant pas Vinalisé leurs inscriptions et souhaitant « tester » certaines disciplines. Aucune place n'est garantie si le cours est déjà complet.

ARTICLE 3: Calendrier et annulation de cours :

Les cours sont dispensés de septembre à juin et suivent le calendrier des vacances scolaires des écoles publiques élémentaires lyonnaises. Les cours ne sont donc pas assurés pendant les vacances scolaires.

En cas d'absentéisme des élèves les cours ne seront pas remplacés. En cas d'absence nous vous remercions de prévenir le professeur.

En cas d'absence d'un professeur un mail vous sera envoyé et un message sera posté sur notre page Facebook.

Les cours ne peuvent être assurés les jours fériés et les veilles de certains jours fériés (fermeture de la salle de danse).

Les cours peuvent être annulés :

-pour cause de fermeture des salles;

-pour cause d'une manifestation exceptionnelle de la Mairie de La Tour de Salvagny;

-pour cause de sécurité ou pour toute autre raison indépendante de notre volonté.

Ils ne pourront alors pas être remplacés.

Toute modification du planning sera établie par les membres du bureau uniquement et sera affichée dans nos locaux et sur le site de l'association: www.holissime.com

ARTICLE 4: Dossier médical :

Pour un meilleur accueil des élèves ayant des besoins médicaux spéciViques, merci de fournir à la direction et au professeur une copie du protocole de conduite à suivre ou tout au moins de nous en informer aVin que chaque élève puisse être accueilli au mieux.

En cas d'urgence médicale, le professeur est habilité à prendre toutes les dispositions nécessaires.

Décharge de responsabilité :

Je m'engage à consulter un médecin avant de commencer la pratique du/des cours choisis et à respecter les limites de mes capacités physiques. Je déclare être en bonne santé et n'avoir aucune raison médicale ou blessure incompatible avec la pratique d'une activité physique. A ces Vins, je m'engage à fournir un certiVicat médical récent (moins de 3 mois) lors de mon inscription. J'assume pleinement la responsabilité de tous risques, blessures ou dommages qui pourraient survenir ou s'aggraver suite à ma participation aux cours: par conséquent, et en signant ce contrat, je dégage de toutes responsabilités l'association HOLISSIME et ses professeurs, et je renonce à toute réclamation que je pourrais faire contre eux. L'association HOLISSIME décline toute responsabilité en cas d'accident.

J'atteste avoir pris connaissance de ce règlement intérieur lors de mon inscription.

ARTICLE 5: Assurance :

En conformité avec la loi, un certiVicat de non contre indication à la pratique de la danse est obligatoire.

Les vestiaires et salles de cours sont exclusivement réservés aux élèves adhérents, assurés multi-risques ayant fourni leur certiVicat médical autorisant la pratique de toutes activités gymniques et sportives.

Le professeur n'est responsable des élèves que pendant le temps du cours et il n'est pas responsable des élèves dans les vestiaires.

Les élèves sont responsables de leurs affaires; ni le professeur ni l'association HOLISSIME ne sauraient être tenus responsables en cas de vol : nous recommandons donc d'éviter d'apporter des objets précieux.

Les téléphones portables éteints sont autorisés dans la salle de danse.

L'association Les Temps Danse a souscrit une assurance responsabilité civile et dommage corporel et une assurance des biens mobiliers auprès de la MACIF. Si l'adhérent se blesse seul, il ne sera pas indemnisé sauf s'il a souscrit une assurance responsabilité civile « individuelle accident ». Veuillez vérifier vos contrats d'assurance.

ARTICLE 6 : Accompagnement des élèves :

Les responsables légaux s'engagent à accompagner leur enfant mineur à la salle de danse et à venir les rechercher à la fin du cours, permettant ainsi de prendre connaissance des dernières informations relatives aux cours et à l'association. Dans le cas où l'enfant se rendrait seul auprès de son professeur, l'association HOLISSIME décline toute responsabilité en cas d'annulation de cours ou d'absence du professeur.

Le professeur n'est responsable des élèves que pendant le temps du cours et dans la salle de cours.

Les familles sont responsables de leurs enfants avant ou après le cours. Il en va donc de la responsabilité de chaque famille de venir rechercher son enfant à l'heure.

ARTICLE 7: Discipline:

L'association HOLISSIME se réserve le droit d'exclure définitivement un adhérent en cas de non respect du personnel, des autres danseurs, du matériel, des locaux, du non acquittement des cotisations, de chèques sans provisions.

Une lettre recommandée sera envoyée à l'adhérent pour exclusion après convocation à une Assemblée Générale Exceptionnelle (AGE) et aucun remboursement ne sera possible.

Il est formellement interdit de fumer, boire de l'alcool ou d'apporter quelconques substances illicites au sein de l'association.

ARTICLE 8: Tenue vestimentaire :

Une tenue adaptée à chaque cours sera exigée, ceci étant vu avec le professeur en début d'année.

ARTICLE 9: Communication:

Différentes informations sur l'association et l'organisation de diverses manifestations vous seront transmises par mail dans l'année. Veuillez vérifier vos spams en cas de non réception ou nous tenir informé.

Toutes les informations importantes sont relayées sur notre page Facebook, mise à jour quotidiennement.

En cas d'AGE un mail vous sera transmis.

ARTICLE 10: Confidentialité:

Aucune information relative à l'adhérent ne sera communiquée et l'association se réserve le droit de conserver ces informations.

ARTICLE 11 : Représentation de fin d'année :

Une représentation de fin d'année peut avoir lieu pour les cours de Danse Harmony, Eveil et Hip-Hop, traditionnellement à la fin de l'année scolaire si possible. Au vu des circonstances sanitaires actuelles et des diverses réglementations l'association se réserve le droit d'annuler ou de reporter cette représentation.

Pour les cours d'éveil et d'initiation, il pourra s'agir d'une démonstration organisée sous une forme différente.

L'association demande une caution de 80€ par élève concernant les costumes.

A cette occasion, l'association peut également être amenée à accepter les services de sociétés indépendantes qui proposent de gérer les photographies et vidéos du spectacle.

Les élèves et leurs parents acceptent que les photos et les vidéos des cours et du spectacle de danse apparaissent sur le site internet de l'association.

ARTICLE 12: Mesures exceptionnelles :

En cas de crise sanitaire ou de crise empêchant la poursuite des cours dans nos locaux, les décisions prises par l'association vous seront transmises par mail. Aucun remboursement ne sera possible.

En cas de crise sanitaire ou toute autre crise indépendante de la volonté de l'association, des dispositifs spéciaux seront mis en place et l'association HOLISSIME se réserve le droit de modifier le présent règlement intérieur, les plannings ou tout autre dispositif et protocole selon l'évolution de ses services, ainsi que l'évolution de la législation en vigueur.

L'adhérent dégage de toutes responsabilités l'association HOLISSIME et ses professeurs et renonce à toute réclamation qu'il pourrait faire à leur encontre. Il s'engage également à ne pas engager de poursuite(s) à leur encontre, que ce soit par lui-même, ou par le biais de sa famille, sa succession, ses héritiers ou ayants droit. L'association HOLISSIME décline toute responsabilité.

Fait à :, Le

Signature (des parents si l'élève est mineur), précédée de la mention « lu et approuvé » :